

Un premier pas vers l'illumination des commerces à Saint-Jacques

La Mélodie des Fleurs l'emporte



par Jean Joubert

Voir tous les articles de Jean Joubert

Article mis en ligne le 29 décembre 2009 à 14:40

Soyez le premier à commenter cet article

Sept commerçants de Saint-Jacques ont pris part au concours « Saint-Jacques s'illumine ». Un premier petit pas, mais, tout de même un premier pas. Identifié comme une

action à prendre à court terme lors des séances d'orientation de la Fondation Rues principales, le concours « Saint-Jacques s'illumine » a été lancé en décembre dernier afin d'ajouter à la féerie du temps des Fêtes et pour séduire la clientèle de Saint-Jacques. Même si la participation s'est limitée à sept commerçants, on considère que la glace est cassée pour les années futures. « Déjà, les actions portent fruit et je suis convaincu que l'an prochain, plusieurs autres entreprises joindront le groupe. », a avancé le maire Pierre Beaulieu. Même son de cloche du côté de la chargée de projet, Odile Craig. « C'est une première présentation et je remercie les commerçants qui ont pris le temps de décorer leur commerce. Moi aussi, je crois qu'il y aura plus de participants l'an prochain. »



Les membres du jury entourent la gagnante Josée Soulières.

Gagnants

Le jury a remis trois prix lors de la soirée tenue à l'hôtel de ville de Saint-Jacques. Vital Leblanc, audioprothésiste a mis la main sur le 3e prix, Dominique Kubala de la Maison de Bouche a terminé deuxième et La Mélodie des Fleurs de la propriétaire Josée Soulières a remporté le 1er prix.

Conférence

Pour ajouter à la soirée, Fondation Rues principales avait invité Pierre Bégin, un consultant en capital humain. Le service à la clientèle a été au cœur de sa conférence. À l'aide de nombreux exemples, M. Bégin a démontré que « l'attitude est la clef de tout et du succès. » Il a d'ailleurs souligné que le bouche à oreille demeure une publicité qui fait toujours ses preuves. Le concours sera de retour l'an prochain.